

Auzeville-Tolosane

le téléx

informations municipales

n° 407
1er juillet 2017

www.auzeville-tolosane.fr



L'été est là, nous vous souhaitons d'excellentes vacances !

Pendant les congés d'été, la Mairie et les divers services
restent à votre disposition aux horaires ci-dessous :
Lundi : 14h-17h30 et du mardi au vendredi : 8h30-12h ; 14h-17h30

**La médiathèque maintient ses horaires d'ouverture habituels
excepté la semaine du 15 au 19 août où elle sera fermée.**

Conseil Municipal du jeudi 6 juillet à 20h30

Ordre du jour*

- 1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du mardi 27 juin 2017
- 2- Etat d'avancement du projet Argento
- 3- Cession à l'euro symbolique de la parcelle AC62
- 4- Règlement des services CLAE et restauration scolaire pour l'année 2017/2018
- 5- Mise en place d'une caution pour la mise à disposition de badges aux associations
- 6- Convention de partenariat entre la Commune et le Lycée Agricole pour l'accès au site du complexe agricole
- 7- Vœu sur les rythmes scolaires sur le territoire du Sicoval
- 8- Délégation au Maire
- 9- Compte-rendu du Conseil de Communauté du Sicoval du lundi 3 juillet 2017
- 10- Questions et communications diverses

**Points connus lorsque nous imprimons et susceptibles d'être complétés, modifiés ou reportés.*

L'ordre du jour définitif peut être consulté sur les panneaux d'affichage communaux dans les jours qui précèdent la réunion.

Informations municipales



Opération Tranquillité vacances

Tout au long de l'année, la police municipale
et la gendarmerie peuvent, sur demande,
surveiller les domiciles des vacanciers
dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ».

Si vous souhaitez que votre domicile soit surveillé pendant votre absence,
remplir un formulaire et le retourner à la mairie ou à la gendarmerie.
Ce formulaire est disponible à l'accueil de la mairie ou sur notre site internet : www.auzeville-tolosane.fr/vie_pratique/prevention_cambriolage.

Exposition à la médiathèque

Du 6 juillet au 8 août,
la médiathèque vous propose
de venir découvrir les tableaux
de Suzy Peaudeau.

Contact : 05-61-32-94-68.

Informations municipales (suite)



Entretien des terrains

Il est obligatoire* d'entretenir son terrain (tonte et désherbage), et de tailler sa haie en séparation avec ses voisins, mais aussi en limite séparative avec le domaine public.

Horaires de tonte

Par arrêté préfectoral, les tondeuses à gazon et autres matériels bruyants (tronçonneuses...) ne peuvent être utilisés que :

- **les samedis :**
de 9h à 12h et de 15h à 19h

- **les dimanches et jours fériés :**
de 10h à 12h et de 16h à 18h

- **les jours ouvrables :**
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Soyez attentifs à la tranquillité de votre voisinage en respectant ces horaires.

*Articles L17 du Code de la Santé Publique, 131-2 du Code des Communes, 32 du Règlement Sanitaire Départemental, 322-1 du Code Forestier.

Informations diverses



PISCINES - TRAVAUX DE RENOVATION

Fermeture pour l'été de la piscine intercommunale

de St-Orens et de la piscine municipale de Ramonville Saint-Agne

La piscine intercommunale de St-Orens sera fermée du 1er juillet au 10 septembre.

La piscine municipale de Ramonville Saint-Agne est aussi fermée à partir du 26 juin pour travaux de rénovation.

Malgré la gêne occasionnée, c'est la meilleure période pour réaliser des travaux qui sont devenus indispensables.

Toujours envie de faire quelques brasses ?

Il est possible d'aller se détendre à la piscine de Castanet-Tolosan mais aussi dans les autres piscines de l'agglomération toulousaine.

Pourquoi des travaux durant l'été ?

L'été est la période où il n'y a plus ni activités scolaires ni activités associatives (clubs...).



C'est donc la période la plus propice pour réaliser des travaux d'ampleur.

Canal du Midi, pour mille ans encore...

Le Sicoval vient de cosigner avec l'État, le conseil régional, les conseils départementaux, les communes et groupements de communes traversés par le Canal du Midi, une charte d'engagement pour préserver et valoriser ce bien d'exception.

Mise en œuvre collective d'un plan de gestion, élaboration d'un projet culturel global et coconstruction d'une charte paysagère... Voilà quelques-uns des projets portés par la **charte d'engagement** en faveur de la préservation et de la mise en valeur du Canal du Midi, que vient de cosigner le Sicoval. En pratique, cette charte fait figure d'engagement solennel vis-à-vis de la communauté internationale à conserver et mettre en valeur le plus longtemps possible ce formidable héritage paysager et culturel.

Plus d'informations sur le site internet du sicoval :

www.sicoval.fr/fr/infolettre/archives/infolettre-juin/canal-du-midi-pour-mille-ans-encore.html



Défibrillateur

Accessible à tous en cas d'urgence, il est situé sous le porche d'entrée de l'Espace René Lavergne, devant le hall.

Brèves & Informations Municipales
Directeur de la publication : Monsieur le Maire
Edition et impression : Mairie d'Auzeville-Tolosane
Adresse : 8 allée de la Durante 31320 Auzeville-Tolosane

